



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Hautes études internationales

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

### PLAN DE COURS

Sigle : ETI-7019 Université d'été sur la francophonie des Amériques (cycles supérieurs)  
ETI-4019 Université d'été sur la francophonie des Amériques (premier cycle)  
Crédits : 3  
Dates : 29 mai – 4 juin 2011  
Lieu : Québec - Université Laval, pavillon Gene-H. Kruger, salle 2320

#### Présentation de l'Université d'été

L'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) offre, en collaboration avec le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA) la seconde édition de l'université internationale d'été sur la Francophonie des Amériques. Il s'agit d'une formation intensive de sept jours consécutifs, du dimanche 29 mai au samedi 4 juin. La formation recourt à une approche pluridisciplinaire (science politique, sociologie, droit comparé, histoire, géographie humaine, littérature) afin d'étudier les multiples dimensions de cette réalité socioculturelle qu'elle la francophonie dans les Amériques.

Cette activité créditée s'adresse prioritairement aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Toutefois, les étudiants en fin de 1<sup>er</sup> cycle sont bienvenus s'ils ont obtenus au minimum 60 crédits.

#### Objectifs de l'Université d'été

Si le mot francophonie a été forgé par le géographe Onésime Reclus (France, Algérie et colonies, 1880), c'est à Senghor que l'on doit de l'avoir popularisé et de l'avoir véritablement érigé en concept, en le définissant dans la revue *Esprit* (novembre 1962). La « Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ». Senghor fait rimer francophonie avec humanisme et liberté.

On peut clarifier trois acceptions du mot francophonie, en partie synonymes, mais surtout complémentaires en ce que chacune correspond à un aspect de la pluralité francophone :

1) La *Francophonie*, soit l'ensemble des États et des pays regroupés sur une base politique et qui participent aux Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Sommet de la Francophonie) ; 2) La *francophonie*, soit l'ensemble des personnes qui utilisent le français dans différentes situations et à des degrés divers – on parlera souvent ainsi *des* francophonies ; et 3) *L'espace francophone*, soit cette « réalité non exclusivement géographique ni même linguistique, mais aussi culturelle » réunissant tous ceux et celles qui partagent cette communauté d'esprit inhérente à leur « appartenance à la langue française et aux cultures francophones ». La *Francophonie des Amériques* relève davantage des deux dernières définitions. Jusqu'à présent, le thème de la francophonie a été amalgamé à des objets de recherche qui lui sont étroitement apparentés, mais néanmoins distincts, tel que les questions acadienne, franco-québécoise, canadienne-française ou encore franco-américaine.

Sous l'impulsion d'un triple mouvement de mondialisation, de continentalisation et d'affirmation politique, des francophonies américaines ont pris corps au fil des siècles. C'est pourquoi l'objectif

central de la deuxième édition de l'Université d'été sur les Amériques est de présenter un tableau dynamique de la diversité de la Francophonie des Amériques, particulièrement en ce qui concerne 1) les normes et institutions en place, 2) les représentations culturelles qui coexistent et 3) les migrations qui ont nourri et continuent d'alimenter les francophonies du continent.

À ce premier objectif de nature académique s'ajoute un objectif de nature citoyenne qui est de participer au rapprochement et à une meilleure connaissance mutuelle de la diaspora francophone en Amérique.

### **Méthode d'enseignement**

L'Université d'été comprendra plusieurs formats pédagogiques : des conférences magistrales seront données par les conférenciers invités : des universitaires de renommée nationale et internationale. Elles seront suivies d'une période d'échanges et de débats avec les participants. À cela s'ajouteront des ateliers qui permettront d'approfondir la réflexion ainsi que des activités pratiques (visites de terrain et activité culturelle).

### **Lectures**

Un recueil de textes sera remis aux étudiants le premier jour de l'activité. Ce recueil comportera un programme de lectures obligatoires.

## **SYSTÈME D'ÉVALUATION**

### **Présence et participation en classe (20 %)**

La présence en classe et aux activités est obligatoire. Tout retard de plus de vingt minutes sera considéré comme une absence. Trois absences non motivées entraîneront automatiquement un échec.

### **Travail court (35 %)**

Une synthèse de 5 pages portant sur trois conférences et réalisée à l'aide des textes fournis par le conférencier. Remise une semaine après la fin de l'activité (lundi 27 juin).

### **Travail long (55 %)**

Le travail, long de 35 pages maximum, notes et bibliographies comprises, devra être remis au plus tard le vendredi 29 juillet 2011. Une liste de sujets proposés et une notice méthodologique présentant les consignes pour réaliser ce travail figurent en annexe du présent plan de cours.

Les dates de remise des travaux sont des *dates de rigueur*. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. Chaque jour de retard occasionnera un retrait de 5 % de la note finale.

### **Échelle de notation**

<b>NOTE</b>	<b>%</b>
A+	90-100
A	85-89
A-	81-85
B+	76-80
B	71-75
B-	66-70
C+	61-65
C	56-60

### Travail court (35 %)

Une synthèse dynamique et critique de trois conférences au choix données par un professeur dans le cadre de l'Université d'été. Le travail ne devra pas dépasser 15 pages, (5 pages au maximum par conférence). La table des matières (obligatoire) et la bibliographie (facultative) s'ajoutent à ce nombre de pages - (interligne 1,5; police Times New Roman 12).

#### Critères d'évaluation :

Pertinence et rigueur des analyses

Capacité d'intégrer les différentes questions abordées par les conférenciers

Qualité de la langue

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 20% de la note finale. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, jusqu'à concurrence de 2,5 points.

**Le texte devra obligatoirement être transmis par courriel avant 16 h (heure du Québec), le 27 juin 2011 ([martin.paquet@hst.ulaval.ca](mailto:martin.paquet@hst.ulaval.ca)).**

Les dates de remise des travaux sont fermes. Seules les excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard. Le format papier sera refusé.

### Travail long en équipe de quatre (55 %)

#### Sujet : La Francophonie des Amériques : construction idéologique ou réalité(s) socio-politique(s) ?

Le sujet a trait à la matière abordée dans les cours. Il est toutefois attendu que les étudiants(es) fassent des recherches en bibliothèque pour compléter leurs connaissances.

La réponse à la question posée prendra la forme d'une **dissertation**, comportant une introduction, un développement structuré et une conclusion.

L'introduction veillera à amener le sujet, à le poser et annoncera le plan.

Vous donnerez un titre à chacune des deux grandes parties de votre développement et indiquerez des sous-titres.

Vous soignerez les transitions entre chacune des parties.

La conclusion comportera une partie synthèse et une courte ouverture.

Ce travail ne doit pas être simplement descriptif, mais plutôt une analyse critique comportant des éléments de réflexion personnelle. L'approche doit obligatoirement être *multidisciplinaire* et inclure les angles d'analyse d'au moins deux disciplines académiques, soit la science politique, le droit, l'économie, l'histoire, la sociologie, la géographie ou l'anthropologie.

Le travail final doit nécessairement se *référer à des ouvrages et articles académiques*, notamment aux lectures suggérées pour la formation, et non seulement à des sites Internet. Les références doivent se faire dans le respect le plus strict du droit d'auteur et adopter le style auteur-date (système Harvard).

Le travail final doit être d'une longueur de :

- 5000-6000 mots (≈ 15-20 pages) pour les participants du 1<sup>er</sup> cycle;
- 7500 mots (≈ 25 pages) pour les participants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Il doit respecter les règles d'édition suivantes:

- Définir toutes les marges à 2,5 cm.
- Espacer les lignes d'un interligne et demi.
- Justifier le texte.
- Utiliser un caractère Times New Roman de taille 12 points pour le texte régulier. Pour les situations d'exception, telles les notes de bas de page, la taille du texte doit être de 10 points.
- Encadrer de guillemets français (« ») les citations courtes placées directement dans le texte.
- Placer les citations longues (plus de cinq lignes) dans un paragraphe distinct, à simple interligne, avec une mise en retrait de 10 mm à gauche et à droite. Ne pas utiliser de guillemets, ni d'italique.
- Traduire en français les citations en langue étrangère en indiquant clairement que la traduction est de l'auteur.
- Inclure une page couverture.
- Inclure les numéros de pages.

*Ces éléments d'édition sont tirés et adaptés des règles générales de présentation de thèses et de mémoires de la Faculté des études supérieures de l'Université Laval.*

**Critères d'évaluation :**

- Compréhension du thème choisi
- Construction d'une problématique
- Rigueur et pertinence des analyses
- Présentation dynamique des connaissances
- Qualité de la langue
- Respect des normes de présentation

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 20 % de la note finale. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, à concurrence de 5,5 points.

**Le travail devra obligatoirement être transmis par courriel avant 16h (heure du Québec), le 29 juillet 2011 ([martin.paquet@hst.ulaval.ca](mailto:martin.paquet@hst.ulaval.ca)).**

Les dates de remise des travaux sont fermes. Seules les excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard. Le format papier sera refusé.